

XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1875.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les conditions dans lesquelles le Département des Travaux publics doit, chaque année, faire son Budget des dépenses de l'exercice suivant, à l'époque fixée par la loi de comptabilité, le mettent dans l'impossibilité d'établir ses prévisions avec assez de précision pour n'avoir pas à y apporter des modifications plus ou moins importantes, quand vient le moment où la Législature est en mesure de l'examiner et de le discuter.

Depuis vingt ans, en effet, ce Budget, quoique présenté toujours dix mois avant l'ouverture de l'exercice, comme l'exige la loi de comptabilité, n'a été promulgué que quatre fois avant le 1^{er} janvier de l'année à laquelle il se rapportait. Il a donc fallu, la plupart du temps, arrêter les propositions budgétaires de l'exercice futur avant que les Chambres se fussent prononcées sur celles dont elles étaient saisies pour l'exercice courant.

D'ailleurs, en eût-il été autrement, le Département des Travaux publics ne se fût pas moins trouvé devant cette difficulté, résultant de la nature même des services dont la gestion lui est dévolue, de déterminer avec certitude, dix mois d'avance, les besoins si variables et parfois si imprévus auxquels il doit pourvoir.

Telle est encore sa situation cette année : de nombreux amendements viennent seulement d'être proposés au Budget de 1874, déposé au mois de février 1873; plusieurs mois s'écouleront probablement encore avant que la Législature ait statué sur les propositions définitives de crédits qui lui sont soumises pour l'exercice courant; et cependant il faut, dès à présent, lui présenter le projet de Budget du prochain exercice, en exécution de l'article 1^{er}, § 2, de la loi du 15 mai 1846.

C'est assez dire que ce Budget, comme le précédent, devra vraisemblablement subir, à l'époque où les Chambres pourront utilement s'en occuper, les modifications qu'une connaissance plus exacte des besoins des services en 1875 commandera d'y introduire.

Sous réserve d'une révision ultérieure des propositions de crédits qui y sont formulées, le projet de Budget de l'exercice 1875 est proposé à la somme de. fr. 83,670,567 »

Il présente, comparativement à celui qui est proposé pour l'exercice 1874 à la somme de. 84,806,816 »

une diminution de fr. 1,136,249 »

provenant des modifications expliquées ci-après.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE I^{er}. — ADMINISTRATION CENTRALE.ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

L'allocation proposée au Budget de 1874 est de . . . fr.	4,173,200 »
Il est demandé pour 1875	4,186,763 »
L'augmentation de fr.	<u>11,563 »</u>

s'applique : à concurrence de 930 francs au litt. c (*Ponts et chaussées et mines*) et de 10,613 francs au litt. d (*Chemins de fer, postes, télégraphes et marine*).

La somme de 930 francs provient de deux transferts : l'un de 500 francs, de l'article 45 (*Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées*); l'autre de 430 francs, de l'article 30 (*Traitement du personnel du corps des mines*); elle forme le complément des traitements alloués en vertu des arrêtés royaux du 18 septembre 1873 aux sous-ingénieurs des ponts et chaussées et des mines détachés à l'Administration centrale (v. p. 3 des *Doc. parlam.*, n° 91, session de 1873-1874).

La somme de 10,613 francs représente le complément d'un crédit de 54,600 francs justifié à la page 4 du même document.

ART. 6^{me}. — *Lignes du Luxembourg* fr. 162,360 »

Les crédits nécessaires aux divers services des lignes du Luxembourg figurent au Budget de 1874 sous un chapitre spécial. Désormais, ces crédits devront être fusionnés avec les allocations correspondantes du Budget, affectées aux services des chemins de fer en général.

Cette fusion sera opérée lors de la révision du projet de Budget de 1875. En attendant on s'est borné à rattacher à chaque service : *administration centrale, voies et travaux, traction et matériel, transport et services en général*, l'allocation afférente aux lignes du Luxembourg.

Le crédit ci-dessus de 162,360 francs dépasse de 15,700 francs celui qui est prévu au Budget de 1874.

CHAPITRE II. — PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

1^{re} SECTION. — PONTS ET CHAUSSÉES.ART. 7. — *Routes.*

La somme demandée pour le service des routes est de fr. 3,849,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

<i>A.</i> Entretien ordinaire des routes en 1875 et entretien de nouvelles routes	fr. 2,449,000 »
<i>B.</i> Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. Payement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et de reconstruction d'ouvrages d'art, etc. . .	400,000 »
<i>C.</i> Travaux de construction et de rectification de routes, et allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemins de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières	1,000,000 »
TOTAL.	fr. 5,849,000 »

A. — Entretien ordinaire.

La somme demandée est de	2,449,000 »
Allocation de 1874	2,562,000 »
DIFFÉRENCE EN PLUS.	fr. 87,000 »

Cette différence résulte de la mise à l'entretien, en 1875, de 27 nouvelles sections de route de grande voirie.

Le crédit repris sous le littéra *b* étant la reproduction de celui qui figure au Budget depuis 1865, on croit pouvoir se référer aux explications qui ont été fournies antérieurement

C. — Construction et rectification de routes.

La somme demandée est de 1,000,000 de francs.

Ainsi qu'on l'a dit à l'appui du projet de Budget de 1875, cette allocation est indispensable pour satisfaire en partie aux nombreuses demandes concernant la construction de nouvelles voies de communication.

ART. 8. — Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.

Crédit demandé : 41,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme, égale à celle votée depuis un grand nombre d'années, est destinée à l'exécution de plantations nouvelles et au renouvellement d'anciennes.

SECTION 2^e. — BÂTIMENTS CIVILS.

ART. 9. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers; établissement et entretien de squares, achat d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, etc.*

Somme demandée : 350,000 francs.

Ce crédit est le même que celui qui a été porté au Budget de 1874.

ART. 10. — *Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées et de l'Observatoire royal, à Bruxelles, aux locaux de l'aile droite du Musée de peinture, à l'école vétérinaire, à Cureghem; aux toitures et gouttières d'une partie du palais de la Nation, à l'hôtel du gouvernement provincial, à Bruxelles, etc., etc.*

Crédit demandé : 220,000 francs.

A. — *Musées.*

Somme demandé : 40,000 francs.

Elle est destinée à la continuation des travaux extraordinaires d'amélioration que réclament lesdits bâtiments.

B. — *Bâtiments de l'Observatoire royal, à Bruxelles.*

Somme demandée : 25,000 francs.

La nécessité a été constatée d'exécuter des travaux extraordinaires de restauration aux bâtiments de l'Observatoire. En outre il faudra renouveler la charpente et la toiture de l'une des salles d'observations.

C. — *Locaux du Musée, occupés par les tableaux gothiques.*

Somme demandée : 95,000 francs.

Un premier crédit de pareille somme a déjà été alloué au Budget de 1874. Le deuxième crédit sollicité suffira à l'entier achèvement des travaux d'appropriation desdits locaux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

D. — École de médecine vétérinaire de l'État, à Cureghem.

Crédit demandé : 20,000 francs.

Il est destiné à la construction d'égouts; les eaux provenant de l'établissement ne peuvent plus se déverser dans la Senne, par suite des travaux d'assainissement de cette rivière.

E. — Renouvellement des toitures et gouttières d'une partie du palais de la Nation, des bâtiments du Jardin Botanique, de l'hôtel du gouvernement provincial, à Bruxelles, etc.

Somme demandée : 40,000 francs.

Il a été constaté que l'on ne pouvait pas ajourner plus longtemps le renouvellement des toitures et gouttières dont il s'agit.

5^{me} SECTION. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE
ET DES POLDERS.

Avant de fournir la justification des allocations, on croit utile d'indiquer, pour les services compris dans cette section et dans la suivante, les différences que présentent, dans leur ensemble, les crédits demandés au Budget de 1875 avec ceux qui sont portés au Budget de 1874.

Le tableau résumé ci-après établit ces différences :

DESTINATION DES CRÉDITS.	MONTANT DES CRÉDITS.		DIFFÉRENCE pour 1875.	
	1873.	1874.	En plus.	En moins.
Travaux d'entretien ordinaire des canaux et rivières. fr.	864,250	795,850	70,400	"
— — — — — extraordinaire — — . . .	880,250	1,007,750	"	127,500
— — — — — d'amélioration des canaux et rivières.	510,000	745,100	"	235,100
Plantations	25,000	25,000	"	"
Bacs et bateaux de passage	35,000	35,000	"	"
Travaux d'entretien ordinaire des ports, côtes, phares et fanaux.	227,500	245,500	"	16,000
Travaux d'entretien extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux.	457,000	548,000	109,000	"
Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux	526,000	245,000	81,000	"
Fr	5,525,000	5,445,200	260,400	578,600
Les crédits des 5 ^{me} et 4 ^{me} sections se balancent donc par une diminution de . . . fr.			118,200	"

NOTE PRÉLIMINAIRE.

qui se subdivise de la manière suivante :

	AUGMENTA- TIONS.	DIMINUTIONS.
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des canaux et rivières	•	57,100 »
-- d'amélioration des canaux et rivières	•	255,100 »
-- d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux . . .	95,000 »	»
-- d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux	81,000 »	»
Fr.	174,000 »	292,200 »
Diminution finale comme ci-dessus. fr.		118,200 »

ART. 11. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Somme demandée : 1,744,500 francs.

Conformément aux précédents, on se dispense d'entrer dans des développements à l'égard des allocations destinées aux travaux d'entretien proprement dits, travaux indispensables et qui se justifient par leur nature. Les sommes demandées pour l'exécution des travaux de l'espèce sont, ou les mêmes que celles qui ont été portées au Budget précédent, ou le prix de marchés conclus, ou, enfin, le montant de l'estimation d'entreprises à adjudger.

On se borne à justifier la demande des sommes qui doivent être affectées à des travaux ayant réellement le caractère de travaux d'entretien extraordinaire et offrant quelque importance.

Le crédit sollicité se répartit de la manière suivante :

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — *Meuse.*

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, etc., dans la province de Namur, dragages et enlèvement d'atterrissements dans la même province fr.	20,000 »	51,500 »
2 ^o Travaux analogues dans la province de Liège.	146,000 »	10,000 »
A REPORTER. fr.	166,000 »	41,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. fr.	466,000 »	41,500 »
3 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche, dans la province de Limbourg	20,000 »	»
B. — Ourthe.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	12,000 »	11,500 »
C. — Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas, et reconstruction de ponts tournants	45,000 »	74,000 »
D. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dragages et entretien des plantations . fr.	50,000 »	20,000 »
2 ^o Remplacement du pont tournant en bois de Solt par un pont tournant en fer.	»	14,000 »
Le pont actuel est en mauvais état.		
E. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.		
1 ^{re} SECTION.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements et entretien des plantations.	18,000 »	»
2 ^o Remplacement du pont suspendu n° 12, par un pont treillis en fer	»	12,000 »
La route de Lommel à la frontière néerlandaise vers Luykgestel doit passer par le pont suspendu n° 12 de la 1 ^{re} section du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Ce pont, qui, d'ailleurs, n'est plus en très-bon état, n'est pas fait pour résister aux fatigues produites par le passage fréquent de lourdes charges. Il est donc		
A REPORTER. fr.	289,000 »	173,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. fr.	289,000 »	173,000 »

indispensable de remplacer le pont suspendu par un pont treillis présentant plus de rigidité et de solidité.

2^{me} SECTION.

3 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	28,000 »	»
4 ^o Renouvellement, pour cause de vétusté, des portes aval des écluses nos 5, 6, 8, 9 et 10.	»	18,000 »

3^{me} SECTION.

5 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	35,000 »	»
6 ^o Entretien de l'écluse maritime du Kattendyk et de ses dépendances, à frais communs entre l'État et la ville d'Anvers, selon la convention du 16-26 août 1858. — Part de l'État	5,600 »	»
7 ^o Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyk, et dévasement du chenal d'accession à l'Escaut	25,000 »	»

F. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements et entretien des plantations.	8,000 »	»
--	---------	---

G. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements et entretien des plantations.	26,000 »	»
--	----------	---

H. — *Canal d'embranchement vers Turnhout.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	6,600 »	»
--	---------	---

A REPORTER. fr.	421,200 »	191,000 »
-------------------------	-----------	-----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	421,200 »	191,000 »
I. — <i>Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire.	10,000 »	»
J. — <i>Sambre canalisée.</i>		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire.	80,000 »	»
2° Reconstruction du tablier, du portique et des flèches du pont-levis de Lobbes	»	15,000 »
Ces parties de pont sont en mauvais état et doivent être remplacées par des ouvrages métal- liques.		
3° Reconstruction du tablier, du portique et des flèches du pont-levis sur l'écluse n° 2, à Labuissière.	»	10,000 »
Ces parties de pont sont également en mau- vais état et doivent être remplacées par des ou- vrages métalliques.		
4° Reconstruction du tablier du pont de halage existant le long du 11 ^{me} bief, au débou- ché de l'Eau-d'Heure.	»	9,500 »
Cette passerelle de halage est en mauvais état; il y a lieu de la remplacer par une passerelle en fer.		
PROVINCE DE NAMUR.		
5° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, travaux de curage et de dragage, etc. .	4,700 »	30,000 »
La somme de 30,000 francs est destinée aux travaux non compris dans le forfait de l'entre- tien de la rivière et de ses dépendances.		
A REPORTER. . . . fr.	515,900 »	255,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	515,900 »	255,500 »

K. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dragages; curages: alimentation par machines à vapeur; fonctionnement du brise-glace; entretien des plantations	66,000 »	28,000 »
2 ^o Renouvellement, pour cause de vétusté, de neuf paires de portes d'écluses	»	18,000 »
3 ^o Grosses réparations aux bâtiments et établissement de poteaux d'amarrage	»	2,500 »
4 ^o Reconstruction de bajoyers d'écluses et réparations à effectuer aux maçonneries des ponts, aqueducs et autres ouvrages.	»	14,000 »
5 ^o Reconstruction partielle du pont de Pont-à-Celles, sur le 11 ^{me} bief	»	6,000 »
6 ^o Renouvellement du tablier du pont-levis de l'écluse n° 54 et de la charpente de la passerelle de l'épanchoir de Lembecq.	»	2,500 »
7 ^o Consolidation, au moyen de perrés, des parties de talus éboulées aux pieds des digues en aval des écluses nos 52 et 53	»	6,500 »
8 ^o Peinturage, goudronnage, brayage et calfatage des portes d'écluses, ponts, déversoirs, etc.	»	6,000 »

BASSIN DE L'ESCAUT.

L. — *Escaut.*

PROVINCE DE HAINAUT.

1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	10,000 »	42,000 »
--	----------	----------

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, grosses réparations, dévasements . . .	12,800 »	10,600 »
--	----------	----------

A REPORTER. . . fr.	604,700 »	389,600 »
---------------------	-----------	-----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	604,700 »	389,600 »
5° Acquisition du matériel nécessaire pour baliser les ponts momentanément encombrés, et construction d'un hangar destiné à abriter ce matériel.	»	5,000 »
PROVINCE D'ANVERS.		
4° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	21,000 »	45,000 »
M. — Canal de Mons à Condé.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, grosses réparations, frais résultant de la navigation de nuit	12,600 »	8,000 »
2° Dragage de la cunette du canal	»	8,000 »
3° Reconstruction en fer du pont-levis de l'écluse des Postes, à Jemmapes.	»	15,000 »
Ce pont se trouve en mauvais état.		
N. — Canal de Pommerœul à Antoing.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations; curages; alimentation par machine à vapeur et frais résultant de la navigation de nuit	20,400 »	34,000 »
O. — Lys.		
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la partie entièrement à charge de la Belgique	9,600 »	9,000 »
2° Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Belgique)	300 »	150 »
A REPORTER. . . fr.	668,600 »	513,750 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	668,600 »	513,750 »

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements éventuels, etc.	9,900 »	16,500 »
4° Reconstruction du pont aux Herbes, à Gand.	»	55,000 »

Le pont actuel est à simple voie et se trouve en très-mauvais état. A cause de la grande circulation qui a lieu sur ce pont, établi dans la direction de la route de Bruxelles à Ostende, il est nécessaire de le reconstruire à double voie charretière.

P. — Canal de dérivation de la Lys.

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; consolidation des berges; dévasements.	10,500 »	22,000 »
2° Substitution d'un portique en fer et d'une trappe à longerons en tôle au portique et à la trappe en charpente du pont-levis de Meerendré.	»	7,000 »
L'ouvrage existant est en mauvais état.		
3° Substitution d'un pont tournant à longerons en fer au pont-levis en charpente de Schipdonck.	»	23,000 »

Le portique et la trappe du pont-levis de Schipdonck sont également en mauvais état. Au lieu de les renouveler, il est préférable de remplacer le pont-levis actuel par un pont tournant, afin de faire cesser la gêne et le danger qu'il cause à la navigation sur le canal de Gand à Bruges, par suite de la nécessité d'interrompre momentanément le halage au droit du pont, ce qui laisse les bateaux exposés au courant transversal du canal de dérivation de la Lys.

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

4° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements	20,000 »	10,000 »
A REPORTER. . . fr.	708,800 »	649,250 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	708,800 »	649,250 »
Q. — <i>Canal de Roulers à la Lys.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	12,000 »	6,000 »
R. — <i>Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand.</i>		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, dévasements et acquisition d'une nacelle pour le service de l'administration	9,700 »	20,500 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	18,000 »	10,000 »
3° Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État)	»	2,000 »
4° Dévasement de la partie du canal qui tra- verse la ville de Bruges, entre l'écluse de la Cou- pure et les bassins de commerce.	»	15,000 »
Il existe dans cette partie du canal des atterris- sements considérables qui entravent la naviga- tion et qu'il importe de faire disparaître dans l'intérêt du commerce.		
5° Remplacement par un pont métallique du pont en bois existant à l'origine du canal de Damme, sur la nouvelle écluse dite : de la porte de Damme, à Bruges	»	50,000 »
Le mauvais état de ce pont nécessite sa recon- struction prochaine.		
S. — <i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	3,000 »	4,000 »
A REPORTER fr.	751,500 »	756,750 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	751,500 »	736,750 »
T. — <i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit de Langeleed.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations.	6,000 »	2,000 »
2° Substitution d'un pont métallique au pont tournant en bois situé à Adinkerke, sur le canal de Furnes à Dunkerke.	»	65,000 »
Le pont actuel se trouve en très-mauvais état.		
U. — <i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dévasements éventuels	7,400 »	12,000 »
V. — <i>Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	28,500 »	16,000 »
2° Continuation des travaux de reconstruction, au mortier de ciment, des perrés établis sur les talus du chenal de l'écluse maritime, à Heyst	»	35,000 »
L'expérience a démontré que les perrés non maçonnés ne résistent pas à l'action de la mer dans les gros temps.		
Le crédit demandé pour l'entretien du canal de Selzaete à la mer du Nord est pétitionné sous la réserve à laquelle les allocations précédemment accordées pour le même objet ont été expressément subordonnées, c'est-à-dire sous celle du droit de répétition de l'État, à charge des provinces des deux Flandres. (Voir notamment pages 420 et 421 de la <i>Note préliminaire</i> au projet de Budget de l'exercice 1865.)		
A REPORTER. . . fr.	793,400 »	866,750 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . . fr.	793,100 »	866,750 »
W. — <i>Canaux le Moervaert et la Zuidleede.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements éventuels.	3,200 »	4,000 »
X. — <i>Durme.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements	3,000 »	»
Y. — <i>Dendre.</i>		
Entretien des plantations existant entre Alost et Termonde et des ouvrages militaires établis entre l'écluse de décharge sous le chemin de halage et le batardeau le Quintje, à Termonde.	900 »	»
Z. — <i>Rupel.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	6,000 »	»
A'. — <i>Senne.</i>		
1 ^o Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État	»	2,000 »
2 ^o Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde.	250 »	»
B'. — <i>Dyle et Demer.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	27,000 »	»
C'. — <i>Petite Nèthe canalisée.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	12,000 »	»
A REPORTER. . . . fr.	847,450 »	872,750 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. fr.	847,450 »	872,750 »
D'. — Grande Nèthe.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	8,000 »	»
BASSIN DE L'YZER.		
E'. — Yser.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	8,800 »	7,500 »
TOTAUX. fr.	864,250 »	880,250 »
Total des sommes demandées pour les tra- vaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et ri- vières	1,744,500 »	

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits pétitionnés au projet de Budget de 1875, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme il suit :

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 12. — Meuse.

Somme demandée : 39,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE NAMUR.

(Néant.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

PROVINCE DE LIÈGE.

1^o Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage, établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc. fr. 19,000 »

PROVINCE DE LIMBOURG.

2^o Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas, amélioration des chemins de halage, bermes et travaux divers d'amélioration 20,000 »

TOTAL. fr. 39,000 »

ART. 13. — *Ourthe.*

Somme demandée : 7,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux divers d'amélioration, consistant notamment dans la construction de jetées et de parties de chemin de halage aux endroits où il n'en existe pas.

ART. 14. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

Somme demandée : 13,800 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de revêtement des berges du canal, au moyen de bordages et de moellons, dans les parties non encore pourvues d'ouvrages défensifs, et à celle d'autres travaux divers d'amélioration.

ART. 15. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de renforcement de contre-digues et de travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

Somme demandée : 34,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1^{re} SECTION.

1^o Travaux divers d'amélioration fr. 8,000 »

2^{me} SECTION.

2^o Établissement d'un pavage aux abords du bassin existant
près du pont n° 1, en regard de la commune de Moll 2,000 »

3^{me} SECTION.

3^o Élargissement de la rampe gauche existant à l'écluse n° 6,
au Dam, sous Anvers, et pavage de cette rampe. 17,000 »

4^o Construction d'appendices aux maisons de service qui
en sont dépourvues 7,000 »

TOTAL. . . fr. 54,000 »

ART. 17. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Somme demandée : 3,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contre-digues, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 18. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contre-digues du canal, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 19. — *Canal d'embranchement vers Turnhout.*

Somme demandée : 3,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de pavage aux abords du bassin d'Arendonck et de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 20. — *Sambre canalisée.*

Somme demandée : 28,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1 ^o Construction de perrés, empierrement du chemin de halage et travaux divers d'amélioration fr.	10,000	»
2 ^o Construction d'une nouvelle maison de garde-déversoir à Charleroi.	13,000	»

L'habitation actuelle du garde-déversoir tombe dans le tracé de la nouvelle rue à ouvrir le long de la rive droite de la dérivation de la Sambre, entre les deux ponts métalliques de Charleroi, et doit, conséquemment, être démolie. La nouvelle maison sera élevée sur un ancien terrain militaire, réservé par l'administration des ponts et chaussées, à côté des nouvelles maisons éclusières.

PROVINCE DE NAMUR.

3 ^o Construction de perrés, empierrements ou pavage du chemin de halage pour faciliter la traction des bateaux, et travaux secondaires d'amélioration fr.	5,000	»
TOTAL. . . fr.	28,000	»

ART. 21. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

Somme demandée : 20,900 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 ^o Élargissement des pavages existants et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des ponts; empierrement des digues. fr.	1,500	»
2 ^o Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières	6,400	»
3 ^o Acquisition de terrains pour l'élargissement des digues.	3,000	»
4 ^o Travaux divers d'amélioration, consistant en établissement de garde-corps, clôtures, construction de perrés, etc.	8,000	»
Les travaux dont le détail précède formeront la continuation de ceux de même espèce pour l'exécution desquels des fonds ont été alloués aux Budgets précédents.		
5 ^o Élargissement du pont de l'écluse n° 32, à Ruysbroeck .	2,000	»
La largeur actuelle de ce pont n'est plus en rapport avec les besoins de la circulation.		
TOTAL. . . fr.	20,900	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 22. — *Escaut.*

Somme demandée : 98,400 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1 ^o Démolition du barrage nommé la Grande-Machine, à Tournai, ainsi que du barrage de Mair fr.	60,000 »
Ces deux barrages ne sont plus aujourd'hui que des obstacles excessivement graves, tant pour la navigation, que pour l'écoulement des eaux. Le premier surtout occasionne très-fréquemment des sinistres. Il est indispensable de les faire disparaître le plus tôt possible.	
2 ^o Rectification de la Petite-Rivière.	30,000 »
Le redressement de la Petite-Rivière est nécessité par le déplacement de la station du chemin de fer, à Tournai.	
Le crédit demandé forme le complément de celui qui figure au Budget de 1874, pour la reconstruction du pont de la Porte Morelle, sur la Petite-Rivière, à Tournai.	
3 ^o Travaux divers d'amélioration	7,000 »

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

4 ^o Travaux secondaires d'amélioration.	1,400 »
TOTAL. . . fr.	98,400 »

ART. 23. — *Canal de Mons à Condé.*

Somme demandée : 44,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 ^o Construction d'une maison destinée à servir de logement à l'aide éclusier de Saint-Ghislain, et acquisition du terrain nécessaire à l'établissement de cette maison	9,000 »
L'aide éclusier de Saint-Ghislain n'a pas, comme ses collègues, la jouissance d'une maison; il ne parvient à se loger près de l'écluse qu'à des conditions onéreuses et qui ne sont pas en rapport avec le traitement de 700 francs qu'il touche.	
A REPORTER. . . fr.	9,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. fr.	9,000	»
2° Construction d'une passerelle près de Saint-Ghislain, où la circulation est très-active certains jours de la semaine. . . .	15,000	»
3° Pavage de quelques parties de quais publics le long du canal.	12,000	»
Ce pavage est nécessaire pour assurer la facilité de la circulation des voitures.		
4° Travaux divers d'amélioration	8,000	»
TOTAL. fr.	44,000	»

ART. 24. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

Somme demandée : 23,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Construction de quais fr.	18,500	»
Pareil crédit est alloué au Budget de 1874 ; mais il ne pourra pas être utilisé, une baisse des eaux du canal ne devant pas avoir lieu en 1874, ce qui force d'ajourner à 1875 l'exécution du travail projeté.		
2° Travaux divers d'amélioration	5,000	»
TOTAL. fr.	23,500	»

ART. 25. — *Lys.*

Somme demandée : 2,700 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

1° Travaux divers d'amélioration. fr.	1,500	»
---	-------	---

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

2° Travaux divers d'amélioration	1,200	»
TOTAL. fr.	2,700	»

ART. 26. — *Canal de dérivation de la Lys.*

Somme demandée : 2,400 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 27. — *Canal de Roulers à la Lys.*

Somme demandée : 4,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 28. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.*

Somme demandée : 67,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1 ^o Travaux secondaires d'amélioration et achat de terrain pour l'élargissement du chemin de halage du canal de raccordement fr.	1,500 »
---	---------

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2 ^o Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques, renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration	9,000 »
--	---------

Ces travaux formeront la continuation de ceux exécutés au moyen de crédits budgétaires alloués précédemment.

3 ^o Construction d'un pont sur la tête amont de la nouvelle écluse de la porte de Damme, à Bruges	57,000 »
--	----------

L'établissement de ce pont, instamment réclamé par la Chambre de commerce de Bruges, est nécessaire pour donner satisfaction au commerce et à l'industrie, qui ont atteint, dans ces derniers temps, un grand développement aux abords de la porte de Damme.

TOTAL. . . . fr.	67,500 »
------------------	----------

ART. 29. — *Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit : de Langeleed.*

Somme demandée 20,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux d'empierrement du chemin de halage, effectués au moyen des crédits budgétaires alloués précédemment, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 30. — *Canal de Selzaete à la mer du Nord.*

Somme demandée : 1,800 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration. De même que celle pétitionnée pour l'entretien du canal, elle est sollicitée sous la réserve des droits de répétition de l'État à charge des deux Flandres.

ART. 31. — *Canaux le Moervaert et la Zuidleele.*

Somme demandée : 500 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 32. — *Rupel.*

Somme demandée : 5,500 francs.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux de construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 33. — *Dyle et Demer.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 34. — *Yser.*

Somme demandée : 66,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 ^o Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés fr.	6,000 »
A REPORTER. fr.	6,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 6,000 »

Ces travaux sont nécessaires pour consolider les talus de la rivière dans les endroits les plus menacés. Ils formeront la continuation de ceux entrepris au moyen des crédits alloués aux Budgets précédents.

2° Achèvement des travaux de recreusement de la rivière et amélioration du chemin de halage. 60,000 »

Au moyen des crédits alloués aux Budgets précédents, il a été exécuté des travaux de recreusement du lit et d'amélioration du chemin de halage de la partie du Haut-Yser comprise entre Rousbrugge et la ferme Van Exem. située en aval de la Fintelle.

Pour que ces travaux puissent avoir un effet utile, il a été reconnu indispensable de les compléter, en effectuant à Rousbrugge un redressement des coudes qu'y forme la rivière et en construisant certains ouvrages, notamment des radiers au pont de Rousbrugge.

C'est pour être à même d'effectuer ces travaux complémentaires et d'acquérir les terrains nécessaires à leur exécution qu'un nouveau crédit de 60,000 francs est demandé.

TOTAL. . . . fr. 66,000 »

ART. 35. — *Plantations.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme, qui est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux, est égale à celles allouées. pour le même objet, aux Budgets précédents.

ART. 36. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 35,000 francs.

Cette somme, qui est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents, est destinée à l'entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances, comme aussi à l'exécution des travaux et aux acquisitions de matériel rendus éventuellement nécessaires par l'établissement de nouveaux passages d'eau.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

1^{re} SECTION. — PORTS ET CÔTES.

ART. 37. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Somme demandée : 684,500 francs.

De même que pour les canaux et rivières, et conformément aux précédents, on croit pouvoir se dispenser de présenter la justification des crédits demandés pour les travaux d'entretien proprement dits, et se borner à motiver les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance.

Ici encore les sommes demandées pour l'exécution de travaux d'entretien ordinaire sont, ou les mêmes que celles qui ont été portées au Budget précédent, ou le prix de marchés existants, ou le montant présumé des besoins auxquels il faudra pourvoir.

Le crédit pétitionné se répartit de la manière suivante :

A. — *Port d'Ostende.*

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'avant-port et de l'arrière-port. . fr.	60,000 »	»
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'écluse des bassins de commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1824 (part de l'État).	1,000 »	»
3 ^o Réparation des dégâts qui peuvent survenir aux ouvrages du port par suite d'ouragans	8,000 »	»
4 ^o Travaux de réparation et de consolidation de la grande digue de mer, au moyen du cimentage des perrés	»	5,000 »
5 ^o Continuation des travaux de reconstruction partielle et d'amélioration de l'ancien musoir de l'estacade d'ouest.	»	65,000 »
Une première partie de ces travaux a été exécutée au moyen d'un crédit alloué au Budget de 1873.		
6 ^o Travaux de reconstruction partielle de l'ancien musoir de l'estacade d'est et de la jetée basse (2 ^{me} partie).	»	20,000 »
Le chiffre du crédit demandé est limité, parce		
A REPORTER. fr.	69,000 »	90,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
	—	—
RÉPORT. . . . fr.	69,000 »	90,000 »

qu'il n'est guère possible de reconstruire une grande longueur de jetée basse en une seule campagne.

7° Recreusement partiel et approfondissement du bassin de retenue de l'écluse de chasse française (2^{me} partie). »

30,000 »

Un premier crédit est demandé au Budget de 1874 pour l'exécution de ces travaux.

8° Recreusement partiel et approfondissement du bassin de retenue de l'écluse Léopold. — 1^{re} partie »

30,000 »

Ce bassin est déjà notablement envasé; il est nécessaire de le recreuser pour en tirer le meilleur parti possible.

B. — Port de Nieuport.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire

45,000 »

2° Reconstruction, en maçonnerie de briques et mortier de ciment, d'une partie de la jetée basse établie en arrière de l'estacade d'est du chenal. — 2^{me} partie. »

30,000 »

Un premier crédit est porté au Budget de 1874 pour l'exécution de ces travaux.

3° Reconstruction, en maçonnerie, du mur de quai en charpente situé dans le bassin d'échouage du port près du long pont. . . . »

98,000 »

Ce mur de quai en charpente est dans un état de vétusté tel qu'il est devenu impossible d'y effectuer encore des réparations. Sa reconstruction sera indispensable en 1875.

C. — Port de refuge de Blankenberghe.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire

10,000 »

2° Construction de perrés en moellons et mortier de ciment, en remplacement des revêtements en fascinages établis sur les talus qui limitent le chenal et le bassin d'échouage. . . . »

30,000 »

A REPORTER. . . . fr. 124,000 » 403,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	124,000 »	403,000 »

Les revêtements en fascinages, dont l'entretien est fort coûteux, ne présentent pas une résistance suffisante contre les chocs des chaloupes de pêche.

D. — Côtes.

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	100,000 »	50,000 »
--	-----------	----------

E. — Phares et fanaux.

1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des phares et fanaux de la côte de Flandre	5,500 »	»
---	---------	---

2 ^o Rejointoiment, au mortier de ciment de Boulogne, du parement extérieur de la tour du grand phare d'Ostende.	»	4,000 »
--	---	---------

Le rejointoiment ancien n'a pas tenu. Celui qu'on projette d'effectuer au moyen de ciment de Boulogne sera très-difficile et relativement coûteux.

TOTAUX. . . . fr.	227,500 »	457,000 »
-------------------	-----------	-----------

Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux fr.

684,500 »

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, se répartissent comme il suit :

ART. 38. — Port d'Ostende.

Somme demandée : 215,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

1 ^o Achèvement des travaux de redressement de la rive droite de l'avant-port, devant l'ouvrage à couronne, triangles, dragages, etc. fr.	95,000 »
Le crédit demandé est nécessaire pour achever complètement cet important travail, les allocations obtenues étant insuffisantes, par suite de l'augmentation considérable qui s'est produite sur les prix des ouvrages en général.	
2 ^o Continuation des travaux d'enlèvement des lunettes militaires et des maçonneries de l'ancienne écluse de Slykens; dévasement de l'arrière-port. — 2 ^{me} partie	60,000 »
Un premier crédit est demandé au Budget de 1874 pour l'exécution de ces travaux.	
3 ^o Achèvement de l'épi n° 4, à l'angle ouest de la grande digue de mer, et construction de rampes aux épis nos 1, 2, 3 et 4 contre la digue	60,000 »
TOTAL. . . . fr.	<u>215,000 »</u>

ART. 39. — *Port de Nieuport.*

Somme demandée : 20,000 francs.

Cette somme est destinée à la construction d'une maison éclusière double aux écluses dites : d'Ypres et de Furnes, au port de Nieuport. Il n'existe à ces écluses qu'une seule maison appartenant à l'État pour le logement du chef-éclusier. Il est désirable, dans l'intérêt du service, qu'il soit établi une seconde maison pour le logement des deux aides-éclusiers. Il est, en effet, indispensable que ces agents soient, d'une manière permanente, à proximité de leur poste.

ART. 40. — *Côtes*

Somme demandée : 90,000 francs.

Cette somme est destinée à la continuation, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, des travaux de construction de perrés en maçonnerie, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer.

ART. 41. — *Phares et fanaux.*

Somme demandée : 4,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux et à l'acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Elle est égale à celle allouée, chaque année, pour le même objet, aux Budgets précédents.

SECTION VI. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES BATIMENTS CIVILS.

ART. 43. — *Traitement des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées* fr. 823,900 »

Déduction faite d'une somme de 500 francs, dont le transfert à l'article 2 a été expliqué au chapitre I^{er}, la différence de 44,900 francs que présente cette allocation comparée à celle du Budget de 1874, est destinée à compléter l'application des nouveaux cadres établis par l'arrêté royal du 18 septembre 1873. (Voir p. 17 du *Document parlementaire*, n° 91. Session de 1873-1874.)

ART. 44. — Il n'est actuellement demandé aucune augmentation à cet article de dépense ayant pour objet les traitements et indemnités des chefs de bureau, commis, etc., des ponts et chaussées.

L'application complète des mesures décrétées par l'arrêté royal du 18 septembre 1873 nécessitera cependant une augmentation du crédit affecté à cette partie du personnel des ponts et chaussées. On se réserve de la proposer, lorsque, à l'époque de la révision du Budget, on pourra en déterminer exactement le chiffre.

ART. 45. — *Traitements et indemnités des architectes et autres agents des bâtiments civils* fr. 50,000 »

L'augmentation de 5,000 francs que présente cette allocation, comparativement à celle qui est demandée pour 1874, a été justifiée à la page 17 du *Document parlementaire*, n° 91, déjà cité à propos d'autres articles.

CHAPITRE III. — MINES.

ART. 50. — *Traitements et indemnités du personnel du corps.* 271,100 »

Déduction faite de la somme de 450 francs transférée à l'article 2 pour les motifs indiqués au chapitre I^{er}, l'augmentation de 23,050 francs, déjà justifiée à la page 19 du *Document parlementaire*, n° 91, précité, est demandée pour compléter l'application des cadres établis par l'arrêté royal du 18 septembre 1873, publié comme annexe à ce document.

ART. 52. — *Confection de la carte générale des mines* . . . fr. 19,000 »

Ce crédit extraordinaire est de 4,000 francs supérieur à celui qui figure au Budget de 1874. Cette augmentation est demandée pour accélérer le travail auquel le crédit est affecté.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**CHAPITRE IV. — CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — MARINE.**

La Législature n'ayant pas encore statué sur les propositions budgétaires qui lui sont soumises pour l'exercice 1874, l'Administration croit devoir maintenir provisoirement pour 1875 les mêmes propositions, en ce qui concerne les crédits ordinaires, sauf quelques compléments d'allocations, dont la première partie a été demandée au Budget de 1874 et justifiée dans la note préliminaire accompagnant ce Budget. Les crédits extraordinaires, portés au Budget de 1874 pour les billes, rails et accessoires, les travaux d'entretien, le combustible, etc., n'ont pas été reproduits, parce qu'il n'est point possible de déterminer actuellement les besoins qui pourront se produire avec exactitude et qu'il semble préférable de ne formuler de propositions définitives pour ces crédits, comme pour les autres, que lors de la révision que subira le projet de Budget actuel.

CHAPITRES V ET SUIVANTS.

Aucune modification n'est proposée en ce qui concerne les services désignés aux chapitres V et suivants du Budget.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux publics
et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en
Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre
Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics, pour l'exer-
cice 1875, est fixé à la somme de *quatre-vingt-trois mil-
lions six cent septante mille cinq cent soixante-sept francs*
(83,670,567 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peu-
vent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires
ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1874.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

A. BEERNAERT.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
 CHAPITRE I^{er}. ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	•	1,677,425
2	— des fonctionnaires et employés.	1,180,705	•	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale	47,700	•	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	121,000	•	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	105,000	•	
6	Honoraires des avocats du Département	55,600	•	
6 ^{bis}	Lignes du Luxembourg.	162,560	•	
 CHAPITRE II. PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS. SECTION 1 ^{re} . — Ponts et chaussées.				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides.	5,849,000	•	
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	41,000	•	
 SECTION 2. — Bâtiments civils.				
9	Entretien et réparation des palais, édifices et monuments appartenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à la charge de l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; établissement et entretien de squares; achat et frais de conservation d'objets pour les fêtes et cérémonies publiques.	350,000	•	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils	•	220,000	
A REPORTER. fr.		5,917,425	220,000	1,677,425

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	5,907,425 •	220,000 •	1,677,425 •
	SECTION 5. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.			
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	864,250 •	880,250 •	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	<i>Bassin de la Meuse.</i>			
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.	•	59,000 •	
13	Ourlhe	•	7,000 •	
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	•	15,800 •	
15	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	•	10,000 •	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	•	34,000 •	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	•	5,000 •	
18	— — vers Hasselt.	•	10,000 •	
19	— — vers Turnhout	•	3,000 •	
20	Sambre canalisée.	•	28,000 •	
21	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	•	20,900 •	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
22	Escaut	•	98,400 •	
23	Canal de Mons à Condé.	•	44,000 •	
24	— de Pommerœul à Antoing	•	25,500 •	
25	Lys	•	2,700 •	
26	Canal de dérivation de la Lys.	•	2,400 •	
27	— de Roulers à la Lys.	•	4,000 •	
28	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.	•	67,500 •	
29	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal de Langeleed	•	20,000 •	9,494,260 •
30	— de Selzaete à la mer du Nord	•	1,800 •	
31	Canaux le Moervaert et la Zuidlede.	•	500 •	
32	Rupel	•	5,500 •	
33	Dyle et Demer.	•	5,000 •	
	A REPORTER. fr.	6,771,075 •	1,544,250 •	11,171,694 •

POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	6,771,675 »	1,544,250 »	11,171,694 »
	<i>Bassin de l'Yser.</i>			
34	Yser.	»	66,000 »	
	<i>Plantations.</i>			
35	Plantations nouvelles	25,000 »	»	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
36	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	35,000 »	»	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.			
37	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'admini- stration des ports, côtes, phares et fanaux	927,500 »	457,000 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
38	Port d'Ostende	»	215,000 »	
39	— de Nieuport	»	20,000 »	
40	Côtes.	»	90,000 »	
41	Phares et fanaux.	»	1,000 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
42	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudi- cations	35,000 »	»	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.			
43	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	823,900 »	»	
44	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclu- siers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées	788,569 »	»	
45	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du ser- vice spécial des bâtiments civils	50,000 »	»	
46	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; mis- sions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	12,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	8,778,444 »	2,393,250 »	11,171,694 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	8,778,444 »	2,595,250 »	11,171,694 »
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	SECTION 1^{re}. — Personnel du conseil.			
47	Personnel du conseil des mines. — Traitements.	40,810 »	»	
48	— — — — — Frais de route	500 »	»	
49	— — — — — Matériel	1,800 »	»	
	SECTION 2. — Personnel du corps.			
50	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires employés par les ingénieurs. . .	271,100 »	»	
51	Frais des jurys d'examen, des conseils de perfectionnement, et mis- sions des élèves ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 »	»	
52	Confection de la carte générale des mines.	»	10,000 »	595,010 »
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.			
55	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement	45,000 »	»	
	SECTION 4. — Impressions, etc.			
54	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — MARINE.			
	SECTION 1^{re}. — Voies et travaux.			
55	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	851,640 »	»	
56	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	5,888,880 »	»	
57	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	5,658,850 »	»	
58	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	1,860,580 »	»	
58 bis	Lignes du Luxembourg.	1,028,758 »	200,652 »	
	A REPORTER. . . . fr.	25,525,142 »	2,672,902 »	11,566,704 »

POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	25,523,142 .	2,072,902 .	11,566,704 .
	SECTION 2. — Traction et matériel.			
59	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	747,990 .	.	
60	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	8,828,600 .	.	
61	Primes d'économie et de régularité.	245,995 .	.	
62	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	3,566,300 .	.	
63	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	6,892,330 .	.	
63 ^{bis}	Lignes du Luxembourg.	4,820,500 .	300,000 .	
	SECTION 3. — Transports.			
64	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	5,160,500 .	.	
65	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	4,527,960 .	.	
66	Primes pour encourager la marche régulière des convois	220,000 .	.	
67	Frais d'exploitation	1,791,000 .	.	
68	Camionnage	1,130,000 .	.	
69	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	200,000 .	.	
70	Redevances aux compagnies	10,000 .	.	
70 ^{bis}	Lignes du Luxembourg.	2,165,335 .	.	
	SECTION 4. — Postes.			
71	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,846,870 .	.	
72	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes .	2,495,758 .	.	
73	Transport des dépêches; indemnité à payer éventuellement à la Compagnie concessionnaire de la ligne des paquebots belges sur le Brésil, la Plata et le Chili, pour compléter, jusqu'à concur- rence des sommes garanties par l'État, le produit des taxes ma- ritimes, des correspondances transportées par ces services. (Cré- dit non limitatif)	1,208,030 .	.	71,960,563 .
74	Indemnités à payer en cas de perte ou de spoliation de valeurs dé- clarées. (Crédit non limitatif.)	10,000 .	.	
75	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie . . .	591,000 .	.	
	SECTION 5. — Télégraphes.			
76	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,455,515 .	.	
77	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	700,400 .	.	
78	Entretien	265,500 .	.	
	REPORTER. fr.	76,223,545 .	2,072,902 .	85,527,067 .

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	76,223,543 .	2,972,902 .	83,527,067 .
	SECTION 6. — Marine.			
79	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	721,879 .	.	
80	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés	167,200 .	.	
81	Remises.	900,000 .	.	
82	Subsides.	52,045 .	.	
85	Traction et matériel.	1,273,504 .	.	
	SECTION 7. — Services en général.			
84	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	213,114 .	.	
85	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	124,000 .	.	
86	Matériel et fournitures de bureau.	708,240 .	.	
87	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'admi- nistration.	20,000 .	.	
88	Secours aux ouvriers qui se trouvent dans une position malheureuse.	20,000 .	.	
89	Conférences des chemins de fer belges	1,000 .	.	
89 ^{bis}	Lignes du Luxembourg. (Les crédits portés aux articles 2, 53, 59, 64, 71, 76, 79 et 84, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	128,740 .	.	
	CHAPITRE V.			
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.			
90	Frais de route et de séjour.	1,000 .	.	
91	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . .	1,000 .	.	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.			7,000 .
92	Frais de route et de séjour.	100 .	.	
93	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	4,900 .	.	
	CHAPITRE VI.			
94	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	.	74,000 .	74,000 .
	A REPORTER. . . . f.	80,361,165 .	3,046,902 .	83,608,067 .

POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL..
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	80,561,105 •	3,046,902 •	83,608,067 •
	CHAPITRE VII.			
95	Pensions : premier terme	19,000 •	•	19,000 •
	CHAPITRE VIII.			
96	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	25,500 •	•	25,500 •
	CHAPITRE IX.			
97	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 •	•	18,000 •
	TOTAL DU BUDGET. . . . fr.	80,623,605 •	3,046,902 •	83,670,567 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1874.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

A. BEERNAERT.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

(456)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1875.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	"	Traitement du Ministre. fr.
	a.	Secrétariat général fr. 111,150 "
	b.	Régie 52,000 "
2	c.	Traitements des fonctionnaires et employés. 132,000 "
	d.	Chemins de fer, postes, télégraphes et marine. 835,615 "
	e.	Surveillance des chemins de fer concédés 56,000 "
3	"	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés.
4	"	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc.
5	"	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
6	"	Honoraires des avocats du Département
6 bis	"	Lignes du Luxembourg.
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
	a.	Entretien ordinaire des routes et entretien de nouvelles sections en 1874 fr.
7	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.
	c.	Construction et rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières.
8	"	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
9	"	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers; établissement et entretien de squares. — Achat de différents objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques; conservation de ces objets. fr.
10	"	Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées et de l'Observatoire royal à Bruxelles, aux locaux de l'aile droite du Musée de peinture, à l'école de médecine vétérinaire à Cureghem, aux toitures et gouttières d'une partie du Palais de la Nation, du Jardin Botanique, de l'hôtel du gouvernement provincial à Bruxelles, etc.
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 "	"	21,000 "	21,000 "	"	"	
1,180,765 "	"	1,180,765 "	1,175,200 "	11,565 "	"	
47,700 "	"	47,700 "	47,700 "	"	"	
121,000 "	"	121,000 "	121,000 "	"	"	
105,000 "	"	105,000 "	105,000 "	"	"	
55,000 "	"	55,000 "	55,000 "	"	"	
162,560 "	"	162,560 "	146,860 "	15,700 "	"	
1,677,425 "	"	1,677,425 "	1,650,160 "	27,265 "	"	
2,440,000 "	"	2,440,000 "	2,562,000 "	87,000 "	"	
400,000 "	"	400,000 "	400,000 "	"	"	
1,000,000 "	"	1,000,000 "	1,000,000 "	"	"	
41,000 "	"	41,000 "	140,000 "	"	"	
3,890,000 "	"	3,890,000 "	3,805,000 "	87,000 "	"	
550,000 "	"	550,000 "	550,000 "	"	"	
"	220,000 "	220,000 "	(1) 540,000 "	"	120,000 "	(1) Travaux extraordinaires à divers bâti- ments civils, énumérés au Budget de 1875.
550,000 "	220,000 "	570,000 "	690,000 "	"	120,000 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
	<i>a.</i>	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr.
	<i>b.</i>	Ourthe
	<i>c.</i>	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé
	<i>d.</i>	— de Maestricht à Bois-le-Duc
	<i>e.</i>	— de jonction de la Meuse à l'Escaut
	<i>f.</i>	— d'embranchement vers le camp de Beverloo
	<i>g.</i>	— — vers Hasselt
	<i>h.</i>	— — vers Turnhout.
	<i>i.</i>	— de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor.
	<i>j.</i>	Sambre canalisée.
	<i>k.</i>	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements
BASSIN DE L'ESCAUT.		
	<i>l.</i>	Escaut
	<i>m.</i>	Canal de Mons à Condé
	<i>n.</i>	— de Pommerœul à Antoing.
	<i>o.</i>	Lys
11	<i>p.</i>	Canal de dérivation de la Lys
	<i>q.</i>	— de Roulers à la Lys
	<i>r.</i>	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
	<i>s.</i>	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges
	<i>t.</i>	— de Plasschendaele, par Nieupoort et Furnes, vers la frontière de France, et canal dit <i>de Langeleed</i>
	<i>u.</i>	— de Gand à Terneuzen
	<i>v.</i>	— de Selzaete à la mer du Nord.
	<i>w.</i>	Canaux le Moervaert et la Zuidleede
	<i>x.</i>	Durme
	<i>y.</i>	Dendre
	<i>z.</i>	Rupel
	<i>a'.</i>	Senne
	<i>b'.</i>	Dyle et Demer
	<i>c'.</i>	Petite Nèthe canalisée.
	<i>d'.</i>	Grande Nèthe.
BASSIN DE L'YSER.		
	<i>e'.</i>	Yser.
		REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution	
186,000 "	41,500 "					
12,000 "	11,500 "					
43,000 "	74,000 "					
50,000 "	54,000 "					
109,600 "	50,000 "					
8,000 "	"					
26,000 "	"					
6,600 "	"					
10,000 "	"					
84,700 "	62,500 "					
66,000 "	85,500 "					
43,800 "	102,600 "					
12,600 "	31,000 "					
20,400 "	54,000 "					
19,800 "	80,050 "					
50,500 "	64,000 "	1,744,500 "	1,801,600 "	"	57,100 "	
12,000 "	6,000 "					
27,700 "	77,500 "					
3,000 "	4,000 "					
6,000 "	67,000 "					
7,100 "	12,000 "					
28,500 "	51,000 "					
3,200 "	4,000 "					
5,000 "	"					
900 "	"					
6,000 "	"					
250 "	2,000 "					
27,000 "	"					
12,000 "	"					
8,000 "	"					
8,800 "	7,500 "					
864,250 "	880,250 "	1,744,500 "	1,801,600 "	"	57,100 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>
		BASSIN DE LA MEUSE.
		<i>Meuse.</i>
		PROVINCE DE NAMUR.
	a.	Néant
		PROVINCE DE LIÈGE.
12	b.	Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage, établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc.
		PROVINCE DE LIMBOURG.
	c.	Travaux à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration du chemin de halage, bermes et travaux divers.
		<i>Ourlhe.</i>
13	"	Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la construction de jetées et de parties de chemin de halage dans des endroits où il n'en existe pas
		<i>Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.</i>
14	"	Travaux de renforcement des berges, pavages et améliorations diverses
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>
15	"	Travaux de renforcement des contre-digues et améliorations diverses.
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Eseaut.</i>
		1 ^{re} SECTION.
	a.	Travaux divers d'amélioration
		2 ^{me} SECTION.
16	b.	Établissement de pavage aux abords du bassin existant près du pont n° 1, en regard de la commune de Moll . . .
		5 ^{me} SECTION.
	c.	Élargissement de la rampe gauche existant à l'écluse n° 6, au Dam, sous Anvers, et pavage de cette rampe. . . .
	d.	Construction d'appendices aux maisons de service qui en sont dépourvues
		<i>Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>
17	"	Renforcement éventuel des digues et contre-digues, et travaux divers d'amélioration.
		A REPORTER fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
864,250 .	880,250 .	1,744,500 .	1,801,600 .	•	57,100 .	
»	»	»	»	»	»	
»	19,000 .	50,000 .	298,000 .	•	250,000 .	
•	20,000 .	»	»	»	»	
»	7,000 .	7,000 .	7,000 .	•	•	
»	15,800 .	15,800 .	12,000 .	1,800 .	•	
»	10,000 .	10,000 .	21,000 .	•	11,000 .	
»	8,000 .	»	»	»	»	
•	2,000 .	34,000 .	8,000 .	26,000 .	•	
»	17,000 .	»	»	»	»	
»	7,000 .	»	»	»	»	
•	5,000 .	5,000 .	5,000 .	•	•	
864,250 .	987,050 .	1,851,500 .	2,150,600 .	27,800 .	327,100 .	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>
18	"	Renforcement éventuel des digues et contre-digues, et travaux divers d'amélioration.
		<i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>
19	"	Travaux de pavage aux abords du bassin d'Arendonck et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Sambre canalisée.</i>
		PROVINCE DE HAINAUT.
20	a.	Construction de perrés, empierrement du chemin de halage et travaux divers d'amélioration
	b.	Construction d'une nouvelle maison de garde-déservoir à Charleroi.
		PROVINCE DE NAMUR.
	c.	Construction de perrés, empierrement du chemin de halage pour faciliter la traction des bateaux et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.</i>
21	a.	Élargissement des pavages existants, et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et des ponts; empierrement des digues
	b.	Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières.
	c.	Établissement de garde-corps et clôtures; construction de perrés et travaux divers d'amélioration
	d.	Élargissement du pont existant à l'écluse n° 52, à Ruysbroeck
	e.	Acquisition de terrains pour l'élargissement des digues.
		BASSIN DE L'ESCAUT.
		<i>Escaut.</i>
		PROVINCE DE HAINAUT.
22	a.	Travaux divers d'amélioration
	b.	Démolition du barrage nommé la Grande Machine, à Tournai ainsi que du barrage de Mair et rectification de la Petite Rivière
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	c.	Travaux secondaires d'amélioration.
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>
25	a.	1° Construction d'une maison destinée à servir de logement à l'aide-éclusier de St-Ghislain et acquisition du terrain nécessaire à l'établissement de cette maison
	b.	2° Construction d'une passerelle près du pont de St-Ghislain
	c.	5° Pavage de quelques parties de quais publics existant le long du canal.
	d.	4° Travaux divers d'amélioration
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
864,250 "	987,250 "	1,851,500 "	2,150,600 "	27,800 "	327,100 "	
"	10,000 "	10,000 "	10,000 "	"	"	
"	5,000 "	5,000 "	5,000 "	"	"	
"	10,000 "					
"	15,000 "	28,000 "	75,000 "	"	47,000 "	
"	5,000 "					
"	1,500 "					
"	6,400 "					
"	8,000 "	20,900 "	14,400 "	6,500 "	"	
"	2,000 "					
"	5,000 "					
"	7,000 "					
"	90,000 "	98,400 "	145,600 "	"	45,200 "	
"	1,400 "					
"	9,000 "					
"	15,000 "	44,000 "	28,000 "	16,000 "	"	
"	12,000 "					
"	8,000 "					
864,250 "	1,191,550 "	2,055,600 "	2,424,600 "	50,500 "	410,500 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
24	a.	Travaux divers d'amélioration
	b.	Construction de quais
		<i>Lys.</i>
25	a.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre occidentale
	b.	— — — orientale
		<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>
26	•	Travaux divers d'amélioration.
		<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>
27	•	Travaux divers d'amélioration
		<i>Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	a.	Travaux secondaires d'amélioration et acquisition de terrains pour l'élargissement du chemin de halage du canal de raccordement
28		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
	b.	Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques; renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration.
	c.	Construction du pont sur la tête amont de la nouvelle écluse à la porte de Damme, à Bruges
		<i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>
•	•	Néant
		<i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement dit de Langeleed.</i>
29	•	Continuation des travaux d'empierrement du chemin de halage du canal et travaux secondaires d'amélioration.
		<i>Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>
30	•	Travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canaux le Moervaert et la Zuidleede.</i>
31	•	Travaux secondaires d'amélioration.
		A REPORTER. . . . fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
864,250 "	1,191,350 "	2,055,600 "	2,424,600 "	50,500 "	419,300 "	
"	5,000 "	23,500 "	21,500 "	2,000 "	"	
"	18,500 "					
"	1,500 "	2,700 "	5,300 "	"	600 "	
"	1,200 "					
"	2,400 "	2,400 "	8,800 "	"	6,400 "	
"	4,000 "	4,000 "	4,000 "	"	"	
"	1,500 "	67,500 "	33,000 "	33,900 "	"	
"	9,000 "					
"	57,000 "					
"	"	"	2,000 "	"	2,000 "	
"	20,000 "	20,000 "	10,000 "	10,000 "	"	
"	1,800 "	1,800 "	6,500 "	"	4,700 "	
"	500 "	500 "	400 "	100 "	"	
864,250 "	1,515,750 "	2,178,000 "	2,514,700 "	96,500 "	455,000 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Rupel.</i>
32	"	Continuation des travaux de construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives, et travaux divers d'amélioration.
		<i>Dyle et Demer.</i>
33	"	Travaux divers d'amélioration
		BASSIN DE L'YSER.
		<i>Yser.</i>
34	a.	Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés
	b.	Achèvement des travaux de recensement de la rivière et amélioration du chemin de halage.
		Canal d'Ypres à l'Yser.
"	"	(Pour mémoire)
		<i>Plantations.</i>
35	"	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
36	"	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
37	a.	Port d'Ostende
	b.	Port de Nieuport.
	c.	Port de refuge de Blankenberghe
	d.	Côtes
	e.	Phares et fanaux.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
864,250 "	1,313,750 "	2,178,000 "	2,514,700 "	96,500 "	433,000 "	
"	5,500 "	5,500 "	1,000 "	4,500 "	"	
"	5,000 "	5,000 "	5,000 "	"	"	
"	6,000 "	66,000 "	0,000 "	60,000 "	"	
"	60,000 "					
"	"	"	20,000 "	"	20,000 "	
25,000 "	"	25,000 "	25,000 "	"	"	
35,000 "	"	35,000 "	35,000 "	"	"	
924,250 "	1,390,250 "	2,314,500 "	2,606,700 "	160,800 "	453,000 "	
DIMINUTION. . fr.				292,200 "		
60,000 "	190,000 "	684,500 "	591,500 "	93,000 "	"	
45,000 "	148,000 "					
10,000 "	65,000 "					
100,000 "	50,000 "					
3,500 "	4,000 "					
227,500 "	457,000 "	684,500 "	591,500 "	93,000 "	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
		PORT D'OSTENDE.
33	a.	Continuation des travaux de rectification de la rive droite du chenal de l'avant-port, le long de l'ouvrage à couronne; triangles, dragages, etc. (4 ^{me} partie)
	b.	Continuation des travaux d'enlèvement des lunettes militaires et des maçonneries de l'ancienne écluse de Slykens; dévasement de l'arrière-port (2 ^e partie).
	c.	Achèvement de l'épi n° 4, à l'angle ouest de la grande digue de mer et construction de rampes aux épis n°s 1, 2, 5 et 4 contre la digue
		PORT DE NIEUPORT.
39	"	Construction d'une maison éclusière double aux écluses dites d'Ypres et de Furnes
		CÔTES.
40	"	Continuation des travaux de construction de perrés maçonnés en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer
		PHARES ET FANAUX.
41	"	Exécution de travaux et acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux.
		TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.
		CINQUIÈME SECTION.
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, BATIMENTS CIVILS, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.
42	"	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications fr.
		TOTAUX DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.
		SIXIÈME SECTION.
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES BATIMENTS CIVILS.
43	"	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement
44	"	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées
45	"	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du service spécial des bâtiments civils; frais d'habillement des gardiens des monuments
46	"	Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil
		TOTAUX DE LA SIXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
227,500 »	457,000 »	684,500 »	591,500 »	93,000 »	»	
»	95,000 »					
»	60,000 »	215,000 »	140,000 »	75,000 »	»	
»	60,000 »					
»	20,000 »	20,000 »	»	20,000 »	»	
»	90,000 »	90,000 »	140,000 »	»	14,000 »	
»	1,000 »	1,000 »	1,000 »	»	»	
227,500 »	785,000 »	1,010,500 »	850,500 »	188,000 »	14,000 »	
AUGMENTATION. . . . fr.				174,000 »		
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
825,900 »	»	825,900 »	790,000 »	(1) 44,900 »	»	
788,569 »	»	788,569 »	788,569 »	»	»	
50,000 »	»	50,000 »	45,000 »	5,000 »	»	
12,000 »	»	12,000 »	12,000 »	»	»	
1,674,269 »	»	1,674,269 »	1,624,569 »	49,900 »	»	

(1) Déduction faite d'un transfert de 500 francs à l'art. 2 litt. c.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre II.		
		1 ^{re} SECTION. — Ponts et chaussées.
		2 ^e — — Bâtimens civils
		3 ^e — — Service des canaux et rivières, etc.
		4 ^e — — Ports et côtes
		5 ^e — — Frais d'études, d'adjudications, etc.
		6 ^e — — Personnel des ponts et chaussées.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
47	*	Personnel du conseil des mines. — Traitemens.
48	"	— — — — — Frais de route.
49	"	— — — — — Matériel
2^{me} SECTION. — Personnel du corps.		
50	*	Traitemens et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
51	"	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
52	"	Confection de la carte générale des mines.
3^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.		
55	*	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement.
4^{me} SECTION. — Impressions, etc.		
54	*	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragemens et subventions; essais et expériences.
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,890,000 "	"	3,890,000 "	3,803,000 "	87,000 "	"	
350,000 "	220,000 "	570,000 "	690,000 "	"	120,000 "	
924,250 "	1,390,250 "	2,314,500 "	2,606,700 "	"	292,200 "	
227,500 "	783,000 "	1,010,500 "	836,500 "	174,000 "	"	
35,000 "	"	35,000 "	55,000 "	"	"	
1,674,260 "	"	1,674,260 "	1,624,360 "	49,900 "	"	
7,101,019 "	2,595,250 "	9,696,269 "	9,395,569 "	300,700 "	412,200 "	
			DIMINUTION. . . . fr.		101,500 "	
40,810 "	"	40,810 "	40,810 "	"	"	
300 "	"	300 "	300 "	"	"	
1,800 "	"	1,800 "	1,800 "	"	"	
271,100 "	"	271,100 "	248,050 "	1) 23,050 "	"	1) Déduction faite d'un transfert de 450 francs à l'art. 2, litt. c.
10,000 "	"	10,000 "	10,000 "	"	"	
"	19,000 "	19,000 "	15,000 "	4,000 "	"	
45,000 "	"	45,000 "	45,000 "	"	"	
7,000 "	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
378,010 "	19,000 "	397,010 "	367,960 "	29,050 "	"	
			AUGMENTATION fr.		27,050 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — MARINE.		
PREMIÈRE SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
55	a.	Direction centrale du service
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc.
	c.	Constructions nouvelles et entretien des bâtiments et dépendances.
	d.	Indemnités, frais de déplacement, intérim et travaux extraordinaires
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
56	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
57	a.	Fourniture de billes.
	b.	— de rails et accessoires
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
58	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et divers
	d.	Loyers de locaux pour bureaux de marchandises à l'intérieur des villes et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
58 bis	»	Lignes du Luxembourg
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
121,040 »	»	831,640 »	828,840 »	2,800 »	»	Complément d'un crédit de 8,400 francs justifié au projet de Budget amendé de 1874. (Voir page 21, n° 91 des Documents parle- mentaires, session de 1873-1874)
505,100 »	»					
152,500 »	»					
55,200 »	»					
3,076,750 »	»	5,888,880 »	5,888,880 »	»	»	
1,012,150 »	»					
2,185,000 »	»	5,658,850 »	6,058,850 »	»	400,000 »	Suppression des charges extraordinaires et temporaires inscrites au projet de Budget amendé de l'exercice 1874. (Document précité, p. 22.)
2,956,200 »	»					
557,650 »	»					
1,401,400 »	»	1,860,580 »	2,050,580 »	»	190,000 »	Idem.
289,100 »	»					
81,780 »	»					
88,300 »	»					
1,928,738 »	260,652 »	2,189,390 »	2,173,340 »	16,050 »	»	
10,168,688 »	260,652 »	10,429,340 »	17,000,400 »	18,850 »	590,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
59	a.	Direction centrale du service
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations, approvisionnements . . .
	c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
60	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs).
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations . .
	c.	Grandes réparations du matériel en général, à l'arsenal
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompours, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.) . .
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
61	a.	Pour économie constatée dans l'emploi du combustible
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
62	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses)</i>		
63	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc.
	b.	Renouvellement et amélioration du matériel
	c.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants pour le service des postes
63 ^{bis}	a.	Lignes du Luxembourg.
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
177,460 "	"	747,090 "	728,790 "	19,200 "	"	Complément d'un crédit de 57,700 francs, justifié au projet de Budget amendé de l'exer- cice 1874 (Voir page 25, n° 91 des Documents parlementaires, session de 1875-1874.)
540,165 "	"					
182,905 "	"					
38,460 "	"					
2,010,540 "	"	8,828,600 "	8,828,600 "	"	"	
1,910,000 "	"					
1,050,000 "	"					
998,060 "	"					
1,960,000 "	"					
120,546 "	"	245,995 "	245,995 "	"	"	
125,649 "	"					
4,069,700 "	"	5,566,500 "	6,266,500 "	"	700,000 "	Suppression des charges extraordinaires et temporaires inscrites au projet de Budget amendé de 1875. (Document précité, page 25.)
1,496,600 "	"					
5,780,590 "	"	6,892,550 "	6,892,550 "	"	"	
5,071,960 "	"					
40,000 "	"					
4,820,500 "	300,000 "	5,120,500 "	5,118,600 "	10,700 "	"	
27,108,555 "	300,000 "	27,408,555 "	28,078,635 "	20,900 "	700,000 "	

DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
64	a.	Direction centrale du service
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.
	c.	Trafic. — Surveillance du service; distribution des coupons; inscription des bagages et des marchandises; factage; pertes et avaries; relations internationales, etc.
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement; intérim, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc.
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois et des manœuvres :</i>		
65	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes-convois à l'essai, veilleurs, etc.
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords
66	"	Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois.
<i>Frais d'exploitation :</i>		
67	a.	Matériel et consommation pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement; outils, ustensiles, etc.
	c.	Usage de la station d'Herbesthal et des stations mixtes appartenant aux compagnies.
	d.	Redevances aux compagnies de Mariemont et de Bascoup
68	"	Camionnage. — Prise et remise à domicile des marchandises
69	"	Pertes et avaries. — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer.
70	"	Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour l'usage de leur matériel sur les lignes de l'État.
70 bis.	"	Lignes du Luxembourg
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
404,800 »	»					
1,568,200 »	»					
		5,169,500 »	5,052,200 »	116,500 »	•	1) Complément de différents crédits justifiés au projet du Budget amendé de 1874. (Voir pages 27 et 28, n° 91 des <i>Docu- ments parlementaires</i> , session de 1873- 1874.)
3,079,500 »	»					
117,000 »	»					
2,941,460 »	»					
1,316,400 »	•	4,527,960 »	4,527,960 »	»	»	
270,100 »	»					
220,000 »	»	220,000 »	220,000 »	»	»	
1,284,500 »	»					
506,000 »	»					
		1,791,000 »	1,791,000 »	»	»	
155,500 »	•					
65,000 »	»					
1,130,000 »	»	1,130,000 »	1,130,000 »	»	•	
200,000 »	»	200,000 »	200,000 »	»	•	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
2,163,333 »	»	2,163,333 »	2,054,220 »	109,113 »	»	
15,211,793 »	»	15,211,793 »	14,986,380 »	225,413 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
POSTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
71	a.	Direction centrale. — Surveillance et contrôle
	b.	Bureaux de perception
	c.	Bureaux ambulants
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
72	a.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les villes desservies par un bureau de perception (facteurs de ville).
	b.	Triage des correspondances à expédier
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux)
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.
<i>Transport des dépêches :</i>		
73	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches
	b.	Indemnités ou subsides pour transport des dépêches par services affluents, messageries et bateaux à vapeur
	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
	e.	Indemnités à payer éventuellement aux compagnies concessionnaires des lignes de paquebots belges, sur le Brésil, la Plata et le Chili, pour compléter, jusqu'à concurrence des sommes garanties par l'État, le produit des taxes des correspondances transportées par ces services (<i>crédit non limitatif</i>)
74	"	Indemnité et remboursement du chef des expéditions faites par la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>).
75	"	<i>Matériel.</i> — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		
CINQUIÈME SECTION.		
TÉLÉGRAPHES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
76	a.	Direction centrale et surveillance du service
	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacements et d'intérims, et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
77	"	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.
78	"	Entretien des lignes et des appareils, mobilier et consommations diverses, etc.
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
224,100	"	1,846,870	1,829,550	17,540	"	Complément d'un crédit de 52,630 francs, justifié au projet de Budget amendé de l'exercice 1874. (Voir page 31, n° 91 des Documents parlementaires, session de 1873-1874.)
1,407,150	"					
215,640	"					
905,750	"	2,403,758	2,403,758	"	"	
25,200	"					
1,587,405	"					
175,545	"					
47,520	"	1,208,050	1,208,050	"	"	
415,520	"					
55,270	"					
44,120	"	591,000	608,000	"	17,000	Suppression des charges extraordinaires et temporaires inscrites au Budget amendé de 1874. (Document précité, p. 55.)
650,000	"					
10,000	"					
6,149,658	"	6,149,658	6,149,518	17,540	17,000	
237,975	"	1,455,515	1,424,515	51,000	"	Complément des crédits justifiés au projet du Budget amendé de 1874. (Document précité, p. 34.)
1,217,540	"					
709,400	"					
265,500	"	265,500	265,500	"	"	
2,450,415	"	2,450,415	2,509,415	51,000	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SIXIÈME SECTION.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
79	a.	Direction centrale du service
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre
	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la journée et par mois, et indemnités à des agents non salariés :</i>		
80	»	Huissier, lamaneurs, veilleurs, ouvriers, marins supplémentaires, agents à l'essai, etc., pour les différents services.
81	»	Remises aux comptables et aux courriers des malles-postes, aux receveurs, aux vérificateurs et aux contrôleurs des recettes, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs; primes pour le placement des livrets de voyageurs entre Ostende et Douvres. (<i>Credit non limitatif</i>).
82	»	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et encouragements à l'éducation pratique des marins :
<i>Traction et matériel:</i>		
85	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc.
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc.
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel
	d.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue
	e.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc.
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
58,700 "	"					
356,975 "	"					
207,404 "	"	721,879 "	713,479 "	8,400 "	"	Complément d'un crédit de 23,400 francs, justifié au projet de Budget amendé de l'exercice 1874. (Voir page 37, n° 91 des Documents parlementaires, session de 1873-1874.)
8,800 "	"					
167,200 "	"	167,200 "	167,200 "	"	"	
900,000 "	"	900,000 "	900,000 "	"	"	
52,945 "	"	52,945 "	52,945 "	"	"	
937,000 "	"					
309,204 "	"					
1,500 "	"	1,273,504 "	1,393,504 "	"	120,000 "	Suppression des charges extraordinaires et temporaires inscrites au projet de Budget amendé de 1874. (Document précité, p. 39.)
2,000 "	"					
23,800 "	"					
3,115,528 "	"	3,115,528 "	3,227,128 "	8,400 "	120,000 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SEPTIÈME SECTION.		
<i>SERVICES EN GÉNÉRAL. (Chemins de fer, postes, télégraphes et marine).</i>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
84	a.	Surveillance et contrôle des gestions comptables, atelier du timbre, masse d'habillement, magasin central et dépôts de réception
	b.	Indemnités — Frais de déplacement et d'intérims, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
85	a.	Entretien et classement des approvisionnements, et délivrance aux dépôts, etc., par le magasin central
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des approvisionnements présentés en réception
	c.	Fabrication de timbres-poste et de coupons Edmon'son, etc.
86	"	<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services, à l'exception de celui des postes. — Papiers, impressions, publications, mobilier et fournitures de bureau, frais de loyer et de régie aux agents du chemin de fer et du télégraphe, dont les bureaux ne sont pas installés dans un local de l'État, ou qui sont tenus à pourvoir au chauffage et à l'éclairage de leurs bureaux; menues dépenses</i>
87	"	<i>Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration.</i>
88	"	<i>Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt</i>
89	"	<i>Conférences des chemins de fer belges</i>
89 ^{bis}	"	<i>Lignes du Luxembourg.</i> (Les crédits portés aux articles 2, litt. C, 55, 59, 64, 71, 76, 79 et 84, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. fr.		
Récapitulation du chapitre IV.		
1 ^{re}	SECTION.	Voies et travaux
2 ^e	—	Traction et matériel
3 ^e	—	Transports
4 ^e	—	Postes
5 ^e	—	Télégraphes
6 ^e	—	Marine
7 ^e	—	Services en général. (Chemins de fer, postes et télégraphes.)
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
187,514 "	"	213,114 "	204,981 "	8,133 "	"	Complément d'un crédit de 24,000 francs justifié au projet de Budget amendé de 1874. (Voir page 40, n° 51 des Documents parlemen- taires, session de 1873-1874.)
25,600 "	"					
42,700 "	"	124,000 "	124,000 "	"	"	
50,300 "	"					
51,000 "	"					
708,240 "	"	708,240 "	708,240 "	"	"	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
1,000 "	"	1,000 "	1,000 "	"	"	
128,740 "	"	128,740 "	150,040 "	"	1,500 "	
1,215,094 "	"	1,215,094 "	1,208,261 "	8,133 "	1,500 "	
16,168,688 "	260,652 "	16,429,340 "	17,000,400 "	18,850 "	590,000 "	
27,108,535 "	300,000 "	27,408,535 "	28,078,635 "	29,900 "	700,000 "	
15,211,795 "	"	15,211,795 "	14,986,380 "	225,415 "	"	
6,149,658 "	"	6,149,658 "	6,149,318 "	17,340 "	17,000 "	
2,430,415 "	"	2,430,415 "	2,399,415 "	31,000 "	"	
5,115,528 "	"	5,115,528 "	5,227,128 "	8,400 "	120,000 "	
1,215,094 "	"	1,215,094 "	1,208,261 "	8,133 "	1,500 "	
71,300,711 "	560,652 "	71,860,363 "	75,049,627 "	559,036 "	1,428,500 "	
DIMINUTION. . . . fr.				1,089,264 "		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
COMMISSIONS.		
1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.		
90	"	Frais de route et de séjour.
91	"	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.		
92	"	Frais de route et de séjour.
93	"	Publication du recueil, frais de bureau, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
94	"	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS.		
95	"	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
SECOURS.		
96	"	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
97	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,000 "	"	1,000 "	1,000 "	"	"	
1,000 "	"	1,000 "	1,000 "	"	"	
100 "	"	100 "	100 "	"	"	
4,900 "	"	4,900 "	4,900 "	"	"	
7,000 "	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
"	74,000 "	74,000 "	74,000 "	"	"	
"	74,000 "	74,000 "	74,000 "	"	"	
19,000 "	"	19,000 "	19,000 "	"	"	
19,000 "	"	19,000 "	19,000 "	"	"	
25,500 "	"	25,500 "	25,500 "	"	"	
25,500 "	"	25,500 "	25,500 "	"	"	
18,000 "	"	18,000 "	18,000 "	"	"	
18,000 "	"	18,000 "	18,000 "	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	458	Administration centrale
II.	ib.	Ponts et chaussées
III.	472	Mines
IV.	474	Chemins de fer. — Postes. — Télégraphes. — Marine.
V.	486	Commissions des procédés nouveaux et des Annales des Travaux publics
VI.	ib.	Traitements de disponibilité
VII.	ib.	Pensions
VIII.	ib.	Secours.
IX.	ib.	Dépenses imprévues.
		TOTAL DU BUDGET.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,677,425	"	1,677,425	1,650,160	27,265	"	
7,101,019	2,595,230	9,494,269	9,595,569	"	101,500	"
376,010	19,000	395,010	367,060	27,950	"	
71,300,711	560,652	71,960,363	73,049,627	"	1,089,264	"
7,000	"	7,000	7,000	"	"	
"	74,000	74,000	74,000	"	"	
10,000	"	10,000	10,000	"	"	
25,500	"	25,500	25,500	"	"	
18,000	"	18,000	18,000	"	"	
80,625,665	5,046,902	85,672,567	84,806,816	54,515	1,190,564	"
DIMINUTION. . . . fr.				1,136,249		"

(490)

ANNEXE**AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS****POUR L'EXERCICE 1873.****TABLEAU**

*des personnes admises à la pension, à charge du Trésor public, depuis
le 1^{er} juillet 1873 jusqu'au 28 février 1874, dressé conformément à
l'article 4 de la loi du 17 février 1849, sur les pensions.*



ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1319	Beyer, P.-A.	Pilote	31 janv. 1875.	La Haye	12 mars 1816.
1320	Lemmens, I.-E.	Distributeur des postes	14 mars 1875.	Herck-la-Ville	5 mars 1805.
1321	Baugnies, P.-J.	Écluser	28 id.	Blaton	26 mai 1807.
1322	Suaet, H.	Chef facteur des postes	9 avril 1875.	Anvers.	18 déc. 1800.
1323	Verhaegen, A.-J.-T.	Pilote auxiliaire	12 id.	Malines	7 mars 1813.
1324	Faskin, I.-P.-Jh.	Machiniste	28 id.	Liège	29 juin 1815.
1325	Deblauwe, C.-H.	Facteur rural	30 id.	Iseghem	15 mars 1815.
1326	Reubens, C.-L.	Écluser-receveur.	26 id.	St-Lauvent	19 sept. 1813.
1327	Van Eyckenberg, J.	Facteur rural	30 id.	Hal.	20 nov. 1815.
1328	Demarque, J.-L.	Facteur des postes.	30 id.	Mousseron.	5 févr. 1817.
1329	Pieters, H.	Pilote auxiliaire	12 id.	Flessingue	24 id.
1330	Sax, F.-A.-A.	Commis au chemin de fer	30 id.	Dinant.	25 févr. 1828.
1331	Van Hemelryck, P.	Pilote extraordinaire	12 id.	Anvers.	5 déc. 1829.
1332	Jacquin, L.-J.	Facteur rural	9 id.	Houffalize.	28 nov. 1840.
1333	Lhermitte, J.-J.	Facteur des postes.	23 mai 1875.	Marcour	28 janv. 1813.
1334	Deblauwe, I.-B.	Id.	25 id.	Gand	16 mai 1814.
1335	Moïny, A.-J.	Facteur rural	21 id.	Vonèche	20 févr. 1818.
1336	Lemaigre, D.	Garde déversoir.	25 juin 1875.	Montigny-le-Tilleul.	28 oct. 1818.
1337	Meert, G.	Machiniste au chemin de fer	30 id.	Denderwindeke	21 janv. 1819.
1338	Geudert, J.-J.	Facteur rural	12 juill. 1875.	Wellin	9 mai 1817.
1339	Durt, D.-A.	Chef-pilote	23 id.	Ostende	12 avril 1814.
1340	Rossignol, A.-D.	Chef de station.	7 août 1875.	Mons	14 juin 1816.
1341	Cossaert, E.-F.-A.	Facteur rural	7 id.	Mariembourg	14 août 1812.
1342	Claeys, P.-F.	Lieutenant de vaisseau	26 juin 1875.	Ostende	8 déc. 1810.
1343	Pieters, P.	Facteur rural	30 id.	Meerendré	24 oct. 1825.
1344	Culot, N.-J.	Distributeur des postes	7 août 1875.	Gedinne	28 janv. 1795.
1345	Jadot, J.-J.	Facteur rural	7 id.	Gedinne	31 mai 1822.
1346	Hemionille, P.-J.	Facteur des postes.	7 id.	Noduwé-Linsmeau	17 févr. 1832.
1347	Frantzen, E.-C.-U.	Chef de dépôt principal	11 sept 1875.	Maestricht	8 juill. 1804.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

Règles de la liquidation de la pension				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1814 et 1819.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.					
"	"	26 10 "	1,800 "	Art. 5 et 9	1,054 "	1 févr. 1873.	11 juill. 1873.
"	25 5 "	25 5 "	900 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	551 "	1 avril 1873.	Id.
"	55 9 "	55 9 "	956 67	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	496 "	Id.	Id.
56 0 "	5 8 "	42 5 "	1,561 67	Art. 5, 8 et 15.	1,041 "	1 mai 1873.	Id.
12 7 "	8 8 "	21 5 "	1,100 "	Art. 5 et 8	598 "	Id.	Id.
54 4 "	6 5 "	40 7 "	2,500 "	Art. 5, 8 et 15.	1,666 "	Id.	Id.
54 1 "	"	54 1 "	800 17	Art. 5 et 8, § 2	501 "	Id.	Id.
4 8 "	28 2 "	32 10 "	1,246 67	Art. 5 et 8	646 "	Id.	Id.
23 7 "	"	23 7 "	809 16	Art. 5 et 8, § 2.	546 "	Id.	Id.
29 5 "	6 5 "	35 8 "	1,109 16	Art. 5 et 8	699 "	Id.	Id.
"	"	28 7 "	1,800 "	Art. 5 et 9	1,105 "	Id.	Id.
"	24 8 "	24 8 "	2,386 67	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	905 "	Id.	Id.
"	"	21 1 "	2,500 "	Art. 5 et 9	1,245 "	Id.	Id.
7 4 "	5 9 "	15 1 "	709 17	Art. 5, 8 et 14.	175 "	Id.	Id.
50 11 "	8 "	58 11 "	1,110 "	Art. 5, 8 et 15.	740 "	1 juin 1873.	Id.
16 5 "	14 2 "	50 7 "	1,010 "	Art. 5 et 8	521 "	Id.	Id.
22 8 "	" 5 "	22 11 "	810 "	Id.	556 "	Id.	Id.
"	27 7 "	27 7 "	787 50	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	534 "	1 juill. 1873.	18 sept. 1873.
29 10 "	"	29 10 "	2,000 "	Id. § 2.	1,084 "	Id.	Id.
55 10 "	"	55 10 "	800 "	Id., id.	521 "	1 août 1873.	Id.
52 5 "	"	52 5 "	4,051 67	Id., id.	2,388 "	Id.	Id.
"	56 5 "	56 5 "	2,500 "	Art. 5, 9 et 13.	1,666 "	1 sept. 1873.	Id.
51 8 "	1 4 "	55 "	812 50	Art. 5 et 8	484 "	Id.	Id.
"	"	58 10 "	"	Art. 2, 14, 17 et 31 de la loi du 24 mai 1858 sur les pensions militaires et lois du 25 février 1842 et 28 juillet 1871.	2,280 "	27 juin 1873.	Id.
20 1 "	6 2 "	26 3 "	750 "	Art. 5 et 8	545 "	1 juill. 1873.	18 nov. 1873.
"	50 1 "	50 1 "	900 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	416 "	1 sept. 1873.	Id.
28 1 "	" 5 "	28 4 "	780 "	Art. 5 et 8	401 "	Id.	Id.
14 6 "	"	14 6 "	816 67	Art. 5 et 8, § 2.	215 "	Id.	Id.
"	58 2 "	58 2 "	5,000 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	2,035 "	1 oct. 1873.	Id.
A REPORTER. . . fr.					25,290 "		

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE	de NAISSANCE.
1348	Abras, C.-J.	Sergent d'eau	10 sept. 1873.	Namur	6 févr. 1808.
1349	Vandewege, R.	Facteur rural.	31 oct. 1873.	Velsieque	25 févr. 1819.
1350	Jacob, G.-J.	Facteur de perception.	14 nov. 1873.	Herve	2 avril 1809.
1351	Chevron, J.-P.	Facteur rural	14 id.	Harzé	17 juill. 1815.
1352	Rousseau, P.-J.	Id.	20 id.	Roucourt	27 juill. 1823.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires.						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.		REPORT. . . . fr.	25,200 »		
»	32 4 »	32 4 »	1,100 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	547 »	1 oct. 1873.	18 nov. 1873.
32 4 »	»	32 4 »	814 17	Art. 3 et 8, § 2.	478 »	1 nov. 1873.	9 janv. 1874.
33 7 »	»	33 7 »	840 83	Id.	513 »	1 déc. 1873.	Id.
26 9 »	7 6 »	34 3 »	765 »	Art. 3 et 8	463 »	Id.	Id.
25 7 »	» 10 »	24 3 »	765 »	Id.	337 »	Id.	Id.
				TOTAL. . . . fr.	27,628 »		
Les extinctions de pensions constatées du 1 ^{er} juillet 1873 au 28 février 1874, au nombre de 37, s'élèvent ensemble à.					27,186 »		
				RESTE. . . . fr.	442 »		
SITUATION GÉNÉRALE.							
Au 28 février 1874, les pensions inscrites, au nombre de 1,352, s'élèvent à. . fr.					885,670 »		
Et les pensions éteintes, au nombre de 733, à fr.					432,866 »		
				RESTE. . . . fr.	452,804 »		